REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
POST TENEBRAS LUX

FAO FEUILLE D'AVIS OFFICIELLE DE LA REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

16 NOV 2026

Territoire / *Consultations publiques (procédures fédérales)*

PLAN SECTORIEL DES TRANSPORTS (PST) - PARTIE INFRASTRUCTURE ROUTE (SIN2027)

À la demande du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) et conformément à l'article 4 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT ; RS 700), ainsi qu'à l'article 19 de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire (OAT ; RS 700.1), le département du territoire informe que le plan sectoriel des transports, partie infrastructure route (SIN2027) est mis en consultation publique

Objet

La Confédération établit des plans sectoriels, pour planifier et coordonner les activités relevant de sa compétence qui ont des effets importants sur le territoire et l'environnement. Le plan sectoriel des transports contient une partie Infrastructure route qui traite uniquement des routes nationales. Ce plan sert à assurer la coordination territoriale des infrastructures des routes nationales avec d'autres planifications de la Confédération, des cantons ou des pays voisins ayant des incidences sur l'aménagement du territoire.

Le plan sectoriel des transports (PST), partie infrastructure route (SIN - Sachplan Verkehr, Teil Infrastruktur Strasse), fait partie intégrante du PST au sens de l'article 13 LAT. Il présente les intentions relatives au développement de l'infrastructure des routes nationales et les types de projets qui relèvent du plan sectoriel.

Adoptée en 2018, sa première édition doit être remaniée à la suite de changements en matière de stratégie et d'aménagement du territoire, notamment le projet « Transports'45 ». La révision de la partie conceptuelle (SIN2025) du plan sectoriel a été adoptée par le Conseil fédéral en mai 2026. Elle se poursuit par la mise à jour de fiches d'objet existantes et la création de nouvelles fiches d'objet (SIN2027).

La consultation relative à l'édition 2027 de ce plan sectoriel comprend 60 fiches d'objet, dont 5 projets sont localisés sur le canton de Genève. Deux de ces projets obtiennent un statut plus avancé dans la planification avec une « coordination réglée ». Il s'agit de :

- l'élargissement de l'autoroute A1 entre l'échangeur de Perly et Bernex ;
- la Jonction autoroutière Vernier-Sud.

Procédure

Le canton de Genève est chargé de procéder à la consultation des services cantonaux, régionaux et communaux intéressés et d'assurer l'information et la participation de la population (article 19, alinéa 2 OAT).

Ainsi, le PST - SIN2027 composé de son rapport explicatif et de ses fiches d'objet est

soumis à un dépôt public conformément à l'article 4 LAT afin de satisfaire à l'obligation d'informer et de garantir les droits de participation. Tous les intéressés ont la possibilité de s'exprimer par rapport à ce projet.

Dépôt public

La documentation est disponible sur le site Internet de l'Etat de Genève, selon le lien suivant :
https://www.ge.ch/document/plan-sectoriel-transports-partie-infrastructure-route-sin-consultation-publique

Le PST - SIN2027 peut en outre être consulté **du 16 novembre au 7 décembre 2026** auprès des autorités suivantes :

- **au département du territoire, office de l'urbanisme**, 5 rue David-Dufour, guichet d'information au 5e étage (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 16h).
- **à la mairie de Meyrin,** 2, rue des Boudines (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00) Tél. 022 782 82 82 ;
- **à la mairie de Vernier,** 9, rue du Village, (heures d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 14h et le mercredi de 9h à 17h) Tél. 022 306 06 06 ;
- **à la mairie de Satigny,** 17, rampe de Choully (heures d'ouverture : lundi de 8h00 à 12h00, mardi de 9h30 à 12h00, mercredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00) Tél. 022 753 90 40 ;
- **à la mairie de Perly-Certoux,** 51, route de Certoux (heures d'ouverture : lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, mardi de 9h à 12h, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h) Tél. 022 721 02 50 ;
- **à la mairie de Plan-les-Ouates,** 3, route des Chevaliers-de-Malte (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h) Tél. 022 884 64 00 ;
- **à la mairie de Confignon,** 2, Promenade des Rêveries (heures d'ouverture : lundi et mardi de 8h à 12h, mercredi de 8h à 13h, jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h, vendredi de 8h à 12) Tél. 022 850 93 93 ;
- **à la mairie de Bernex,** 311, rue de Bernex (heures d'ouverture : lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h) Tél. 022 850 92 92.

Les communes et les intéressés peuvent adresser leurs observations relatives au projet SIN2027 de préférence par courriel : pdcn@etat.ge.ch ou au par lettre au Département du territoire, Office de l'urbanisme, Direction de la planification directrice, case postale 224 - 1211 Genève 8.

Les prises de position communiquées hors délai ne seront pas prises en compte.

Le canton de Genève transmettra une prise de position coordonnée et consolidée avec les prises de position des communes et intéressés au DETEC.

Pour le département du territoire, l'office de l'urbanisme